



• Nouvel incubateur à impact de la Région Île-de-France •

LE PERQO

C'EST QUOI ?

Un incubateur pour développer et accompagner le lancement de solutions innovantes sur le plan social et environnemental.

LE PERQO

C'EST OÙ ?

Dans les locaux de la Région, au cœur du siège régional, avec une surface de 2.500 m² au 4^e étage du bâtiment Simone Veil.

LE PERQO

C'EST QUAND ?

L'appel à candidatures pour la 1^{re} promotion est ouvert jusqu'au 24 février. Les premiers lauréats seront hébergés début mars 2023.



POURQUOI, LE PERQO ?

Pour réunir une diversité d'acteurs (start-ups, associations, PME...) qui agissent pour le quotidien des Franciliens, en proposant des solutions innovantes à impact.

LE PERQO C'EST POUR QUI ?

Pour tous ceux qui veulent développer un projet ayant un impact positif, social et/ou environnemental sur le quotidien des Franciliens. Pour sa 1^{re} année d'existence, le Perqo pourra accueillir une centaine de personnes.

LE PERQO C'EST AVEC QUI ?

la Région s'est entourée de 2 partenaires :

- **Schoolab** : un studio d'innovation responsable global animateur d'un très large écosystème de startups, de grands groupes et d'experts,
- **21** : un accélérateur d'innovation sociale développé par la Croix Rouge Française et Nexem qui a accompagné plus de 70 solutions depuis 2019.

LE PERQO COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Accompagnés d'experts, les porteurs de projets auront l'opportunité de développer leurs solutions s'inscrivant dans l'une des 3 thématiques :

- **Handicap et HandiTech,**
- **Transition écologique, GreenTech et économie circulaire,**
- **éducation et insertion par le sport, sport santé et bien-être, SporTech.**

Le programme Espresso proposera un accompagnement intense de 6 mois pour lancer sa structure et préparer son développement.

Le programme Lungo offrira un accompagnement plus léger de 12 mois autour des thématiques du Perqo.

Le tarif est de 200€ HT par mois avec 2 bureaux inclus. À noter également qu'un tarif social à 100€ HT par mois pourra être proposé sur décision du comité de sélection, au regard du dossier déposé.

**Contact : leperqo@iledefrance.fr
Plus d'information : www.iledefrance.fr/le-perqo**